

Surveillance des gastro-entérites

Bulletin périodique : S2015-06 à 2015-08

| GUADELOUPE |

Le point épidémiologique — N° 04/2015

Surveillance des cas cliniquement évocateurs

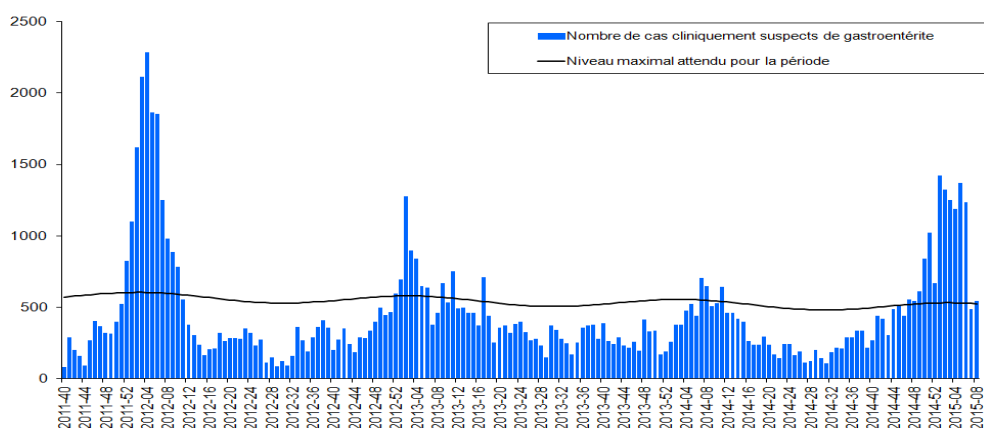
Le nombre estimé de consultations effectuées par les médecins généralistes pour gastro-entérite est en décroissance. Il reste cependant supérieur aux valeurs maximales attendues pour la saison.

Le nombre de cas cliniquement évocateurs de gastro-entérites a été estimé au cours de la dernière semaine à 547 (S2015-08) (Fig. 1).

*Le nombre de cas cliniques est une estimation pour l'ensemble de la population guadeloupéenne du nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour un syndrome clinique évocateur de gastro-entérites. Cette estimation est réalisée à partir des données recueillies par le réseau des médecins sentinelles.

| Figure 1 |

Nombre hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de gastro-entérite, Guadeloupe, octobre 2011 à février 2015 (semaine 2015-08)



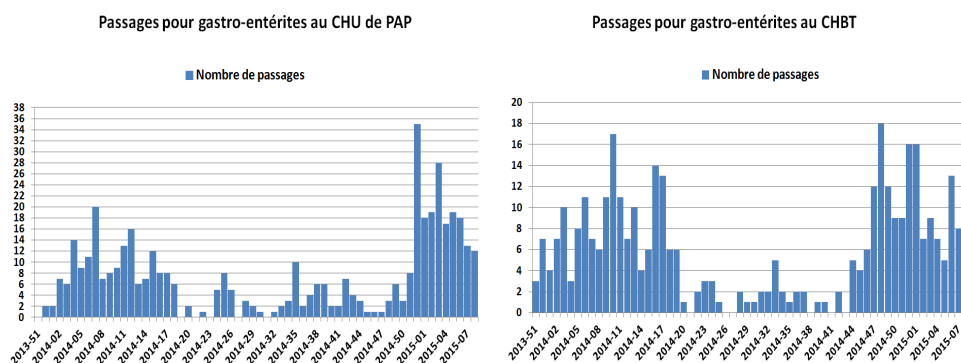
Surveillance des passages aux urgences du CHU et du CHBT

Au cours des 2 dernières semaines (S2015-07 et 2015-08), le nombre de passages aux urgences pour gastro-entérite au CHU a diminué. Sur cette période ce chiffre est de respectivement 13 et 12 contre 19 et 18 pour les deux semaines précédentes.

En revanche, au CHBT, le nombre de passages a augmenté avec 8 et 14 passages respectivement lors des semaines 2015-07 et 2015-08 contre 5 et 13 lors des deux semaines précédentes (Fig. 2).

| Figure 2 |

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences du CHU et du CHBT pour gastro-entérite et des hospitalisations suite à ces passages, Guadeloupe, décembre 2013 – février 2015 (semaine 2015-08)



Analyse de la situation

L'épidémie saisonnière de gastro-entérite se poursuit mais semble ralentir en Guadeloupe. Au total, depuis le début de l'épidémie en semaine 2014-47, 13 050 cas cliniquement évocateurs de gastro-entérite ont été estimés sur ce territoire.

RAPPEL : Afin de limiter la transmission des virus à l'origine de ce début d'épidémie, il est primordial d'appliquer les règles d'hygiène de base, notamment le lavage régulier des mains avec du savon. Il est rappelé aux parents que si leurs enfants (en particulier les plus jeunes) présentent des symptômes de gastro-entérite (diarrhées, vomissements), ils doivent consulter leur médecin traitant afin d'éviter tout phénomène de déshydratation qui peut être sévère chez les nourrissons.

Le lavage des mains est un des moyens les plus efficaces pour limiter la diffusion des germes. Ce geste simple est à effectuer plusieurs fois dans la journée, encore plus si l'on s'occupe d'enfants et de personnes âgées, qui sont plus vulnérables. Il est impératif de se laver les mains :

- avant de s'occuper d'un bébé et après l'avoir changé,
- après s'être occupé d'une personne malade,
- avant de préparer, servir ou prendre les repas,
- après être allé aux toilettes,
- après chaque sortie à l'extérieur.



Rappel des coordonnées du point focal de la Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire pour tout signalement d'un évènement de santé :
0590-410-200

Remerciements à la Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaire de l'ARS, réseau de médecins généralistes sentinelles, services hospitaliers (Urgences, laboratoires, services d'hospitalisation), LABM ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance épidémiologique.



Situation aux Antilles

• En Guadeloupe

13 050 cas estimés depuis le début de l'épidémie (S2014-47)

• En Martinique

3 670 cas estimés depuis le début de l'épidémie (S2014-51)

Directeur de la publication

François Bourdillon,
Directeur Général de l'InVS

Rédacteur en chef

Martine Ledrans, coordonnatrice
scientifique de la Cire AG

Maquettiste

Claudine Suivant

Comité de rédaction

Dr Sylvie Cassadou, Dr Mathilde
Melin.

Diffusion

Cire Antilles Guyane
Centre d'Affaires AGORA
Pointe des Grives
CS 80656
97263 Fort-de-France Cedex
Tél. : 596 (0)596 39 43 54
Fax : 596 (0)596 39 44 14
<http://www.invs.sante.fr>
<http://www.ars.martinique.sante.fr>